

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com  
 0 Prise en charge : pec@mupras.com  
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W19-443039

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **5092**

Société :

**RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

**TOUATE Abdellahmane**

Date de naissance :

**26/07/1957**

Adresse :

**Lotissement ATTADAMOUNE Rue 1 Imm. 80  
Appr. 14 EL OULJA Casablanca 20240**

Tél. : **0615527405**

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

**CENTRE D'OPHTALMOLOGIE**

**Dr Mohamed SULEIMAN**

**العنوان: مصحة سليمان  
5, Rue Ibn Nafis - résidence Ben Omar  
Casablanca**

Cachet du médecin :

Date de consultation :

**1 AUG 2019**

Nom et prénom du malade :

**TOUATE Abdellahmane**

Age : **62**

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca**

Signature de l'adhérent(e) :

Le : **21/08/2019**

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21 AOUT 2019	Ca 15	300,00	INP : 0914068809	Maladie et Chirurgie Assurance maladie et Afiss Coblance

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
LE PHARMACIE HABIB CASABLANCA Boulevard Hassan II - 162 - 0522 93 1028	21/08/2019	58,-

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

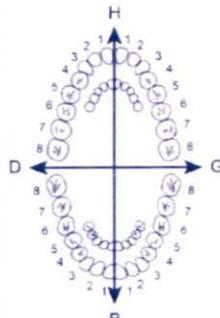
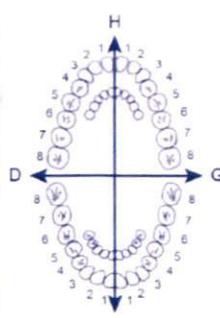
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Optique Mille pour Cent Optométriste & Opticien	09/09/2019					480,-

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [ ]												
																
																
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b> <b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b> <table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000		35533411	11433553	B			
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
	35533411	11433553														
B																
				Coefficient des travaux												
				Montants des soins												
				Date du devis												
				Date de l'exécution												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS      VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Mohamed GUESSOUS

## Spécialiste en Ophtalmologie

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lyon (France)

Ancien Attaché des Hôpitaux de Lyon (France)

Ancien Attaché des Hôpitaux Militaires du Maroc

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

# الدكتور محمد غسوس

## اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

خريج كلية الطب بليون (فرنسا)

ملحق سابقاً بمستشفيات بليون

اختصاصي سابقاً بالمستشفيات العسكرية بالمغرب

عضو بالهيئة الفرنسية لطب العيون

أمراض وجراحة العيون

جراحة الجلالة بالليزر

أشعة الليزر - تحاليل العين

العدسات اللاصقة - جراحة البصر بالليزر

طبيب خبير محلف لدى المحاكم

*Maladies et Microchirurgies des Yeux  
Chirurgie de la cataracte par phacoemulsification  
Laser Argon et yag - Explorations Oculaires  
Lentilles de Contact - Chirurgie de la Myopie au Laser*

MEDECIN EXPERT ASSERMENTE AUPRES DES TRIBUNAUX

Casablanca le ..... 21-08-2019 ..... الدار البيضاء

Mr Melle Mme Enfant:

Age :

TOUATE Abderrahman

### A. Prescription de Verres

Organiques  Progressifs  Blancs  Avec Monture

Minéraux  Bifocaux  Photochromiques

Amincis  Unifocaux  Teintés

2 Montures Separées  Traités Anti-reflet

#### Vision de Loin

Oeil Droit:

Oeil Gauche:

#### Vision de Près

Oeil Droit:

Oeil Gauche:

-5.25  
-5 (-70° -0.25)  
Add +2.75

Optique Mille pour Ceu  
Optométriste & Opticien

### B. Instiller aux 2 yeux

INDOCOLLYRE 0.1%

Colyre 5ml

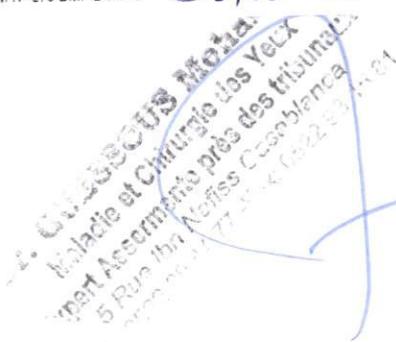
LOT/ عبار 4287

FAB/ ٢٠١٩ ٣-٠٣-٢٠١٩

EXP/ ٢٠٢٠ ٠٩-٢٠٢٠

58,00

ZENITH PHARMA  
PPV 58.00 DHS  
AMM N° 270 DMP/21/NR2



58,00 ⚡ Indocollyre 0,1%  
(16 - 3) / 14,15

STE PHARMACIE HAMZA  
CASABLANCA  
Lotis. Haj fateh Rue 6 N° 3 Lot. 64  
Casablanca - Tél: 0522 93 10 28

إقامة بن عمر - زنقة ابن نفيس - عمارة بالمعاريف - الدار البيضاء

Résidence Ben Omar - 5.Rue Ibnou Nafiss - Porte «B» - Maârif - Casablanca

Tel.: 0522 98 15 81      الهاتف: 0522.98.15.81      Fax : 0522.98.15.81      الفاكس: 0522 98 15 81      Urgences : 0661.18.75.42      المسنجلات: 0661.18.75.42

0522 99 44 77

Email: dr.guessous@hotmail.com



# Optique 1000 %

Opticien - Optométriste

Optique Mille pour Cent  
Optométriste & Opticien  
N° 425 Centre - Ville Bd Anglais - Casablanca

## facture :

DATE : 09/09/19

Mr : Jouate ABDORRAHMAN

Docteur : Dr Guessous

Type des verres ZEISS Au fil du Parchet 3600,00

Monture : métal optique (1450x2) + 300 1,200,00

Vision de Loin :

OD	AX	CYL	Sph	-525
OG	AX	CYL -0,25	Sph	-5100

Vision de Prés :

OD	AX	CYL	Sph
OG	AX	CYL	Sph

Add : +2,75

Optique Mille pour Cent  
Optométriste & Opticien

Montant : 1800,00

Jouate Mille Pour Cent dhs

N° 425 Centre - Ville Bd Anglais - Casablanca

ICE : 001834000001810 - IF : 018345 - R.C : 242426

T.P : 023451 - PATENT : 30057211